

### Le jugement contre Israël

Versets clé : « *Qu'attendez-vous du jour de l'Eternel ? Il sera ténèbres et non lumière* »

(Amos 5 : 18)

« *Mais que le jugement coule comme l'eau, et la justice comme un torrent qui ne tarit pas* »

(Amos 5 : 24)

Texte choisi : Amos 5 : 18 - 27

L'expression « *le jour de l'Eternel* » que nous trouvons dans le texte choisi de notre leçon se réfère à la période imminente de troubles qui avait été annoncée à Israël en raison de son manque d'obéissance à l'Eternel. Dans les Écritures, la nation d'Israël est souvent utilisée pour donner une image générale de l'humanité dans son état actuel de péché. La formule « *jour de l'Eternel* » est aussi utilisée de façon prophétique pour parler de la période au cours de laquelle le « *présent siècle mauvais* » doit prendre fin pour laisser la place au royaume messianique de justice et de paix (Galates 1 : 4 ; Esaïe 9 : 6, 7).

La destruction des systèmes et des institutions maléfiques du monde présent a lieu pendant une période de grands troubles. Satan, le prince de ce monde, continuera à lutter contre

Dieu, ses plans et ses desseins jusqu'à ce qu'il soit lié, « *afin qu'il ne séduise plus les nations* », selon Apocalypse 20 : 1 à 3. Examinons comment le prophète Amos décrit le jour de détresse dans le texte choisi ci-dessus (versets 18 à 20) : « *Malheur à ceux qui désirent le jour de l'Éternel ! Qu'attendez-vous du jour de l'Éternel ? Il sera ténèbres et non lumière. Vous serez comme un homme qui fuit devant un lion et que rencontre un ours, qui gagne sa demeure, appuie sa main sur la muraille, et que mord un serpent. Le jour de l'Éternel n'est-il pas ténèbres et non lumière ? N'est-il pas obscur et sans éclat ?* »

Amos utilise les mots « *ténèbres* » et « *obscurité* » pour qualifier cette période difficile. Telles sont les conditions qui caractérisent la fin de la « *période de nuit* » du péché et de douleur ; elles se différencient de la joie de l'aurore, au matin qui suivra. Le psalmiste exprime aussi cette pensée dans son Psaume 30, verset 5 : « *Car sa colère dure un instant, mais sa grâce toute la vie ; le soir arrivent les pleurs, et le matin l'allégresse* ».

La colère de l'Éternel dure « *un instant* » seulement, comparée à la période de faveur qui suit, laquelle dure toute « *une vie* ». Après la « *nuit* » de ténèbres dont le résultat sera la confusion et l'incertitude, viendra un « *matin* » de lumière, où la vérité et la justice seront révélées à tous. Alors, toute l'humanité « *en pleurs* »

poussera un « cri de joie » pour ce glorieux changement d'administration.

La détresse dans le monde pendant le présent « jour de l'Éternel » est une conséquence naturelle du transfert de l'autorité et de la domination de l'adversaire, Satan, le « *prince du monde* », à Jésus-Christ, le Messie, auquel « *appartient le jugement* » et dont il est juste qu'il règne sur la terre (Jean 14 : 30 ; Ezéchiel 21 : 27). Concernant la désignation du Seigneur ressuscité et la position de haute autorité que Dieu lui a donnée, lisons ce que déclare l'apôtre Paul : Dieu l'a fait « *asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir* » (Ephésiens 1 : 20-21).

La venue d'une grande « *détresse* » est aussi annoncée en Daniel 12 : 1 ; le prophète dit qu'elle sera « *telle qu'il n'y en a point eu de semblable depuis que les nations existent...* », mais que pendant ce temps-là, Micaël -qui est un autre nom pour désigner Christ, le Messie-, « *se lèvera* » avec autorité en faveur de tous les peuples pour les sauver. Comme mentionné dans notre verset clé, le jugement parfait coulera « *comme l'eau, et la justice comme un torrent qui ne tarit pas* » ; toute l'humanité en bénéficiera éternellement. 📖